

## DOMAINE DES DEUX ROCHES MÂCON-VILLAGES "PLANTS DU CARRÉ"



### TERROIR

Nos vignes sont situées en limite sud de l'appellation Mâcon, ces parcelles possèdent une typicité proche des crus voisins : Pouilly-Fuissé et Saint-Véran. Le vin est riche tout en gardant une structure fine et élégante.

Quatre lieux-dits du Domaine Des Deux Roches entrent dans cette cuvée de Mâcon-Villages :

- **Verchère** : sur la commune de Charnay-Lès-Mâcon. Sol avec beaucoup de cailloux de silex, orienté au sud. La partie la plus âgée de la parcelle est isolée pour entrer dans la cuvée.
- **Quinci** : sur la commune de Davayé. Sol profond avec beaucoup d'argile et bien drainé. Orientation Est.
- **Condemine** : sur Davayé. Très vieilles vignes. Orientation Est.
- **Précusin** : sur Davayé, sol caillouteux argilo-calcaire, orienté au Nord.

**CEPAGE** Chardonnay

### VINIFICATION

Les raisins sont délicatement pressés à l'aide d'un pressoir pneumatique. Le moût est débourbé puis la vinification se déroule en partie en fûts (35%, fûts de 1 à 5 ans) et en cuves. Les fermentations alcooliques et malolactiques sont faites en totalité. L'élevage se dure entre 9 et 12 mois selon les millésimes.

**NOTES DE DEGUSTATION** : Vin de couleur jaune brillante. Nez minéral et fruité avec des notes d'acacia, de vanille et de pierres à fusil. La bouche est structurée, avec une attaque fruitée. Vin long et intense.



**CONDITIONNEMENT** : Bouteille bourgogne 0,75L/ Bouchon de liège naturel/ Carton 12 bouteilles

